13.12.1.a Processus de validation par l'observateur en ligne de la TSTA de la conformité des séquences d'enseignement enregistrées sur place pour l'examen de la TTA.

Observation dans le cadre de la déclaration TSTA pour un candidat TTA (Teaching Transactional Analyst) enseignant en présentiel

Nom du candidat : _____

Nom du TSTA : _____

Adresse complète : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Domaine de candidature (*veuillez cocher*) :

Conseil ☐ / Éducation ☐ / Organisation ☐ / Psychothérapie ☐

Je déclare par la présente avoir assisté et observé l'intervention pédagogique du candidat sur place auprès d'un groupe de _____ (*veuillez indiquer le nombre*) personnes. Le candidat a dispensé son intervention pédagogique à un groupe de stagiaires qui ne font pas partie de son propre groupe de formation et qui appartiennent à d'autres groupes, instituts ou programmes de formation en AT.

Je déclare par la présente que l'ensemble du processus : *(veuillez cocher)*
☐ de l'enseignement _____ *(veuillez indiquer le titre)* et
☐ de l'enseignement 101 _____ s'est déroulé conformément aux règles et exigences indiquées dans le Manuel (13.7.3.B)
Les deux enseignements ont été enregistrés en vidéo en ma présence sur _____

Les enseignements ont été traduits en anglais *(veuillez cocher) :*
☐ avec une traduction simultanée
☐ avec une traduction consécutive
☐ Les enseignements n'ont pas été traduits en anglais et ont été dispensés en _____ *(veuillez préciser la langue)]* une langue que je parle et comprends actuellement.

Signature : _____ **Date :** _____

Le TSTA observateur a pour responsabilité de :
Observer le déroulement de la séance, en s'assurant qu'elle se déroule conformément aux règles et exigences indiquées dans le manuel de l'EATA. Préparer les thèmes du TA 101, chacun écrit sur un bout de papier, et les présenter au candidat dans un récipient afin qu'il/elle puisse les choisir au hasard.

Le TSTA observateur **n'a pas** pour responsabilité de superviser l'enseignement dispensé par le candidat.

La section « Enseignement » vise à offrir un cadre aussi proche que possible de la réalité quotidienne de l'enseignement et de la formation en AT, plutôt qu'une situation artificielle mise en place spécialement pour l'examen, afin que le candidat puisse :

- Présenter son style et sa philosophie d'enseignement et de formation.
- Justifier ses méthodes pédagogiques.

Avant l'examen, le candidat aura préparé :

- Une démonstration pédagogique de 20 minutes sur un sujet de son choix lié à la théorie et à la pratique de l'AT, ou clairement en rapport avec celles-ci.
- Une feuille de papier A4 contenant les informations suivantes :
 - ❖ la place qu'occuperait ce module pédagogique dans le programme de formation global, ainsi que dans la ou les journées de formation spécifiques dont il constitue un segment représentatif ;
 - ❖ qui seraient les participants.
 - ❖ à quel niveau ou à quelle étape se trouveraient les participants dans leur formation.

Le public composé de volontaires entre dans la salle au début de l'examen et reste jusqu'à la fin de la deuxième démonstration pédagogique.

Démonstration pédagogique

- Le candidat réalisera sa démonstration pédagogique de vingt minutes devant le public.
- La démonstration pédagogique doit être représentative d'une séance réelle, conformément à la section 12 du Manuel de formation et d'examens de l'EATA, « L'examen TSTA ».

- Les méthodes choisies pour la démonstration doivent permettre au jury chargé d'évaluer le candidat d'observer ce dernier en action en tant qu'enseignant. Il incombe au candidat, et cela fait partie de ses compétences, de choisir des méthodes pédagogiques qui mettront pleinement en valeur ses aptitudes d'enseignant dans le créneau de vingt minutes qui lui est imparti. En règle générale, la démonstration inclura des méthodes d'interaction autres que l'exposé magistral formel, par exemple des questions-réponses, un brainstorming et de brefs exercices expérientiels.
- À l'issue des 20 **minutes de démonstration pédagogique,** un **créneau de 10 minutes** sera prévu **pendant lequel les membres du public présents sur place pourront poser des questions** relatives au sujet enseigné et à son lien avec d'autres aspects de l'enseignement. Dans le choix de leurs questions, les membres du public sont invités à se montrer aussi naturels que possible et à ne pas jouer le rôle de stagiaires d'un niveau d'expérience particulier.

101 Enseignement

L'épreuve d'observation TSTA propose au candidat un bac dans lequel les thèmes du cours TA 101 sont chacun inscrits sur des bouts de papier (voir la section 12 du manuel de l'EATA pour la liste des thèmes). Le candidat en choisit un au hasard. Il dispose alors de **deux minutes maximum** pour se préparer, après quoi il doit présenter le thème au public. L'exposé proprement dit **dure 5 minutes, suivi de 5 minutes de questions** posées par le public (qui joue le rôle de stagiaires). Les questions ne doivent PAS être intégrées à l'exposé.